


La e-lettre du CIO Terminale

N°7 – mai 2018

 **Alerte :** Cette lettre, faite par l'équipe du CIO de Gagny, accompagne les lycéens depuis de nombreuses années. Elle risque de disparaître car l'ensemble des CIO est menacé de fermeture.

Vous pouvez soutenir le service public de l'orientation, national, neutre et gratuit en signant la pétition :

<https://www.change.org/p/jean-michel-blanquer-non-a-la-suppression-des-cio>

Spécial Parcoursup.fr : Du 22 mai au 5 septembre 2018

A la suite de l'examen de tes dossiers, tu vas recevoir des propositions d'admission auxquelles tu devras répondre.

• Comment seras-tu informé(e) ?

Tu vas être informé(e) par une alerte sur :

- ton smartphone via l'application Parcoursup que tu as téléchargée,
- ton adresse de messagerie personnelle,
- la messagerie de ton dossier Parcoursup.

Il est possible d'avoir plusieurs propositions d'admission simultanées dans des formations différentes.


• Quelles peuvent être les réponses ?

En licence, si le principe de Parcoursup est d'accepter tout bachelier qui en fait la demande **en licence** (hors cursus sélectifs de type double licence), dans les faits, la réalité est plus complexe. 3 réponses sont possibles :

- « **oui** »
- « **oui si** » : cela signifie que l'établissement accepte ton admission à condition de suivre un parcours de formation personnalisé (stage de remise à niveau, cursus adapté...) pour renforcer dans les compétences attendues.
- « **En attente d'une place** » : Lorsqu'il y a beaucoup plus de candidats que de places dans la filière, l'algorithme de Parcoursup met les candidats "en attente", à partir du rang défini par l'université. Tu sauras, toutefois, si tu es en attente avec un "oui" ou avec un "oui, si" dès le 22 mai. Et tu connaîtras ta place sur la liste d'attente.

Pour les formations sélectives (DUT, BTS, CPGE...), trois réponses sont possibles :

- « **oui** » (proposition d'admission)
- « **en attente d'une place** »
- « **Non** »

Si tu as formulé tous tes vœux dans des formations sélectives et que tu reçois uniquement des réponses négatives, une commission d'accès à l'enseignement supérieur étudiera ton dossier et
 **pourra te faire des propositions dès le 22 mai.**

• Comment devras-tu répondre aux propositions d'admission ?

- Si tu as **une seule proposition d'admission**, tu peux **l'accepter ou y renoncer**. Attention, il est cependant très imprudent de renoncer à une unique proposition d'admission car tu n'as pas de garantie de recevoir une nouvelle proposition. En ce qui concerne tes autres vœux en attente, tu dois indiquer clairement ceux que tu souhaites conserver sinon ils seront supprimés.

Chaque jour, en fonction des désistements de candidats suite aux propositions qui leur ont été faites, **des places se libèrent et sont proposées à des candidats qui étaient en attente**. Par conséquent, de nouvelles propositions sont faites quotidiennement et les situations peuvent rapidement évoluer !

- Si tu reçois **plusieurs propositions d'admission**, tu ne peux en **accepter qu'une seule**. Lorsque tu acceptes une proposition, tes autres propositions sont automatiquement supprimées et les places ainsi libérées sont proposées à d'autres candidats. En ce qui concerne tes autres vœux en attente, tu dois indiquer clairement ceux que tu souhaites conserver sinon ils seront supprimés
- Si tu n'as pas de propositions d'admissions et que tous tes vœux sont en attente, tu dois attendre que des places se libèrent au fur et à mesure que les autres candidats renoncent à certains de leurs vœux.

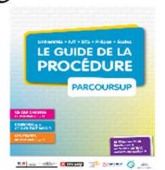
• Quels délais auras-tu pour répondre ?

- Tu reçois une **proposition d'admission entre le 22 mai et le 17 juin** : tu as **7 jours** pour répondre. Pendant les épreuves du baccalauréat du 18 juin au 25 juin inclus, tu ne recevras aucune proposition d'admission.
- Tu reçois une **proposition d'admission entre le 26 juin et 28 juin inclus**, tu peux répondre jusqu'au **1er juillet inclus**.
- Tu reçois une **proposition d'admission entre le 29 juin et le 1er septembre inclus**, tu as **3 jours** pour répondre.
- Tu reçois une **proposition d'admission le 2 septembre**, tu peux répondre **jusqu'au 3 septembre inclus**.
- Tu reçois une **proposition d'admission entre le 3 et le 5 septembre**, tu as **1 jour** pour répondre.

***A partir du 26 juin**, début de **la phase complémentaire** : elle permet aux inscrits sur Parcoursup de consulter les formations qui disposent de places vacantes. De nouveaux vœux pour des formations disposant de places vacantes peuvent alors être formulés.*



Retrouve toutes ces informations sur le Guide 2018 de la procédure Parcoursup distribué dans ton lycée



Les psychologues de l'Education nationale sont disponibles en établissement et au CIO de Gagny pour t'accompagner sur cette dernière phase vers l'enseignement supérieur, alors n'hésite pas à les rencontrer pour t'aider dans tes décisions !

CIO de Gagny - 68 rue du chemin de Fer 93220 Tel : 01.43.81.38.85

Ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

En alternance, sur RV, le jeudi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Pendant les congés scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h